Licence professionnelle Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM)

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Personnes titulaires d'un BAC + 2 dans les domaines du droit, de la gestion ou du travail social.Les candidats à l'entrée en LP MJPM doivent pouvoir justifier l'acquisition préalable de 120 crédits ECTS (bac+2).Ces crédits peuvent avoir été validés dans les mentions suivantes du diplôme national de licence : Droit, Economie, Gestion, Economie et gestion, Administration économique et sociale, Sciences sanitaires et sociales, ou toute autre mention dès lors que les candidats attestent d'une expérience suffisante dans le domaine de la licence pro MJPM. Ils peuvent également avoir été validés dans le cadre des diplômes d'État du travail social de niveau 6 (ASS, ES, EJE, CESF, ETS).La formation est ouverte aux étudiants et étudiantes en formation initiale, mais aussi à la formation continue, prioritairement par voie de contrat de professionnalisation. La réalisation d'un stage long est envisageable à titre exceptionnel.
Autre pré-requis : Les candidats devront pouvoir témoigner par leur expérience professionnelle ou leurs études d'une maîtrise de quelques bases juridiques.

MODALITÉS D'ADMISSION

Dépôt d'un dossier de candidature via la plateforme e-Candidat : https://ecandidat.unistra.fr/
Les candidatures sont ouvertes du 01/04 au 12/05/2026. Le dossier de candidature comprend : CV, copie des diplômes, lettre de motivation et tout autre document que le candidat estimerait utile. Une promesse d'embauche ou de stage sera appréciée pour le recrutement et nécessaire pour l'entrée en formation. Des entretiens seront organisés après examen des dossiers.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Les mandataires judiciaire à la protection des majeurs prennent en charge les mesures de protection (tutelle, curatelle…) ordonnées par la justice. Le vieillissement de la population et la transformation des solidarités familiales rend indispensable la formation de professionnels compétents. La licence recrute des personnes issues des domaines juridiques, sociaux et de gestion afin qu'elles acquièrent les savoirs-faire et savoir-être permettant d'être opérationnels à l'issue du diplôme.

- **Formation professionnalisante alternant périodes d'études et travail en entreprise**
- **Association d'apports théoriques par des enseignants-chercheurs, d'enseignements pratiques par des mandataires judiciaires, de réalisation de projets concrets et de groupes d'analyse de la pratique**

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Rechercher, mobiliser et participer aux réseaux professionnels pour répondre aux besoins de la personnes protégée
- Développer la relation avec la personne protégée et son entourage permettant la réalisation de son projet personnel de protection
- Appliquer le périmètre de la mesure de protection et ses obligations
- Agir en tant que professionnel de la protection juridique des majeurs
- Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- Utiliser les outils numériques de référence
- Exploiter les données à des fins d'analyse

PROGRAMME

SEMESTRE 1
UE 1 : Appliquer le périmètre de la mesure de protection et ses obligations
- Les régimes de protection juridique
- Droits et responsabilité de la personne protégée
- Relations avec les autorités judiciaires et administratives

UE 2 : Adapter l'accompagnement à la personne protégée
- Approche institutionnelle de l'action sociale et médico-sociale
- Communication
- Les vulnérabilités, leurs conséquences et incidences

SEMESTRE 2
UE 3 : Agir en tant que professionnel de la protection juridique
- Gestion budgétaire et administrative
- Gestion patrimoniale et fiscale
- Posture professionnelle

UE 4 : Approfondir ses savoir professionnels
- Réalisation autonome d'un rapport d'alternance (ou de stage)
- Réalisation d'un projet tutoré en groupe ou individuellement (organisation d'une conférence, visite en juridiction, réalisation d'un flyer ou d'une vidéo de communication autour de la formation, création d'un réseau des anciens...)

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques sont diverses, adaptées au contenu de la discipline et interactives : alternance de théorie et de pratique (exemples et échanges, exercices, études de cas, visites, stage pratique, analyse des pratiques professionnelles…).
Les supports communiqués sont variés : diaporamas et autres supports de cours

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Une épreuve écrite (1h30) ou orale (10 minutes ou 1h pour le grand oral) par matière (exercice de type questions théoriques ou cas pratiques, à la discrétion des enseignants), un rapport d'alternance (30 pages maximum) retraçant l'expérience individuelle de l'alternant sur son lieu de travail, une soutenance et un rapport de projet tutoré (5 pages) retraçant l'élaboration du projet et son résultat. L'évaluation porte sur le projet et pas sur le rapport en lui-même.

ORGANISATION - DÉROULEMENT

La formation est ouverte à l'alternance principalement, soit par la voie de l'apprentissage, soit par la voie du contrat de professionnalisation. À titre exceptionnel et sur dérogation, un stage de 18 semaines à effectuer entre le 1er septembre et le 31 mai est envisageable.
Le rythme de l'alternance est, en moyenne, de 1 semaine de cours pour 3 semaines en entreprise, mais, dans les faits, les étudiants seront davantage à l'Université en début d'année et en entreprise en fin d'année. Les semaines ne sont jamais tronçonnées, mais les plages en entreprise ou en cours peuvent être de une à deux semaines selon les périodes (et trois semaines de cours à la rentrée de septembre).
La formation représente 402 heures de cours + 55 heures projet tutoré, ou 50 heures préparation du rapport de stage ou d'alternance + 35 heures de révision + 4 heures de réunion de rentrée, pour une présence totale sur site de 496 heures.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Mme Julie MATTIUSSI, maîtresse de conférences en droit privé à la Faculté de droit de l'Université de Strasbourg - jmattiussi@unistra.fr

LICENCE PROFESSIONNELLE

Durée : 457 heures (402 heures de cours + 55 h de projet tutoré)

En 2026/27
Référence : MSM26-1770A
du 01 septembre 2026
au 09 juillet 2027

Tarif
4181.55 €

Lieu
Faculté de Droit, de Sciences politiques et de gestion
1 Place d'Athènes
BP 66
67045 Strasbourg Cedex

Renseignements et inscriptions
Muriel SCHITTENHELM
Tél : 03 68 85 49 88
mschittenhelm@unistra.fr

Nature et sanction de la formation
*Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme inscrit au **RNCP (38862)** sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation. Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.*